5me ANNÉE N° 16 — PARAIT LE SAMEDI — 20 AVRIL 1889.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus.

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0.20 cent.
Commerciales : à 0,15
Réclames : la ligne 0.30 cent.
Pour les grandes annonces et les annonces répétées en traité de gré à gré.

CHEVREUL

On a écrit ces jours-ci dans les journaux beaucoup d'articles sur Chevreul, articles qu'on avait peut-être bien composés à l'avance, en prévision d'une fin inévitablement prochaine. Il ne nous semble pas toutefois qu'on ait loué comme il convenait le grand homme qui n'est plus, mais dont les œuvres demeurent impérissables. On ne nous a pas épargné les anecdotes, vraies ou fausses ; on a longuement parlé de cette longue existense ; mais on a guère signalé les mérites d'une carrière si bien remplie.

Ceux qui ont voulu chercher l'originalité ont déclaré que l'illustre défunt ne pouvait mieux faire que de mourir, qu'il était devenu véritablement encombrant. On doit reconnaitre que ce n'est pas là un jugement banal.

S'il est un reproche auquel Chevreul a tout fait pour échapper c'est assurément celui de la vanité bruyante. Ce n'est certes pas lui qui a conquis la renommée par des réclames ingénieusement répandues ; il n'était point de l'école de ces savants ou demi savants qui ont grand soin de se faire une bonne presse: pendant trois quarts de siècle il est demeuré travailleur infatigable, un chercheur obstiné un étudiant passionné : il a si peu sollicité l'attention des oisifs qu'il est resté inconnu sans le moins du monde s'en plaindre ou s'en etonner, et cela après tant de travaux admirables et fructueux pour les autres.

Tout à coup on daigna parler de lui, Chevreul allait avoir cent ans: quelques journalistes en quête de copie, firent cette découverte qu'il existait un grand savant, que la France avait ignoré, et qui avait poussé le génie jusqu'à vivre au delà des limites ordinaires de l'existence humaine.

On célébra d'une façon bruyante et théâtrale le centenaire. Chevreul, tout étonné de cette apothéose imprévue, se prêta de bonne grace à ces réjouissances qui contrarient cependant quelque peu ses habitudes.

De temps à autre on reparla de lui ; il vivait toujours, c'était d'un bon exemple; cela rassurait l'égoïsme inquiet de bourgeois bien repus. L'article Chevreul devint d'un usage courant, d'un placement facile. Une fois de plus, il rapportait de l'argent aux autres. Tel est l'homme encombrant dont la mort longtemps déçue nous a, parait-il, enfin débarrassés.

Gênant le grand savant pouvait bien l'être en effet quelque peu. Chevreul, par une longue vie d'honneur et de désintéressement, semblait un reproche vivant pour bon nombre d'existences tourmentées, louches et cupides. Si Chevreul fut un grand homme, c'est qu'il ratifia ce mot profond, que le génie est une longue patience, c'est aussi qu'il trouva le moyen de vivre plus de cent années, sans songer à sa propre fortune. Travail obstiné et désintéressement inconscient, voilà plus qu'il n'en faut pour légitimer l'admiration de l'histoire, un peu plus reconnaissante que ses contemporains.

Vivre un siècle, et pendant ce siècle ne songer qu'à pénétrer les secrets de la nature, voilà qui est singulièment original, et qui contraste heureusement avec les ambitions inavouables, les cupidités malsaines de la plupart des existenses vulgaires.

Il serait difficile d'évoquer une plus belle carrière que celle de ce grand chercheur, qui demeura un modeste et un désintéressé.

Si l'on peut exprimer un regret, c'est que ses dernières années aient été exploitées par la badauderie nationale.

On a voulu rendre un suprême hommage à ce grand homme, en lui faisant de somptueuses funérailles : l'intention a été bonne, mais ces honneurs n'étaient guère en harmonie avec cette vie d'anachorète et de sage. On a du moins respecté sa volonté, et on n'a prononcé aucun discours. Qui eut pu célébrer assez dignement des mérites si extraordinaires ?

Le grand savant repose aujourd'hui dans un humble cimetière de village. L'oubli va se faire sur son nom, et il n'y aura plus pour se rappeler son œuvre bienfaisante que quelques chercheurs et quelques lettrés. C'est bien là la véritable gloire qu'il souhaitait.

H. M.

L'ORDRE DANS LA RUE

Le ministre de l'Intérieur vient de compléter par une circulaire les instructions données le 24 février au préfet de police et aux préfets de quelques grandes villes.

Il ne sera plus dorénavant toléré sur la voie publique de manifestation susceptible de troubler la tranquilité.

La rue est à tout le monde, au commerce, à l'industrie, aux affaires, aux passants. Aucun groupe n'a le droit de s'en emparer, et de supprimer de fait, la liberté des autres citoyens.

C'est au nom de cette liberté que les municipalités ont interdit les processions catholiques. A quel titre pourrait-on autoriser les manifestations boulangistes, royalistes ou communalistes !

La loi doit être la même pour tous, ou bien il faut laisser à tous une égale liberté de manifester sur la voie publique.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

Dans les jours chauds, cet intermède est employé à une sieste soit dans les greniers à foin, la grange ou sous les pommiers, où les poules, oies, voire même les porcs, qui errent à travers la cour de la ferme, viennent tourner auprès des dormeurs, et se livrent à des familiarités qui ne les réveille pas toujours. Les lousties de la confrérie, les farceurs, ceux qui passent pour avoir de l'esprit, ne manquent jamais, alors, de rééditer une plaisanterie qui a toujours beaucoup de succès. Elle consiste à entourer les pieds du dormeur, quelquefois sa tête de brindilles de bois sec, ou d'herbes fanées, auxquelles on met le feu. Rien alors ne réjouit tant les spectateurs que la mine effarée du dormeur, éveillé en sursaut et secouant le feu qui lui brule les jambes ou les cheveux. D'autres fois, et si l'on sait qu'il a bon caractère, c'est une grande jarre d'eau, qu'à l'improviste on lui verse en pleine figure.

Ceux qui ne dorment pas jouent au bouchon, ou en compagnie du fermier, visitent les étables, la bergerie, les caves, goutent le cidre qui n'est pas vendu, l'eau-de-vie nouvellement distillée, ou encore, s'en vont à travers les herbages dépendant de la ferme et estiment les bœufs et les vaches à l'engrais, on les jeunes poulichés et chevaux entiers, que les américains grands apprèciateurs de cette belle race chevaline, la plus robuste et la plus solide qui soit au monde, viennent acheter à grand renfort de billets de mille francs.

Vers les six heures, si l'on se trouve dans la période des jours courts, sept ou huit heures si c'est pendant la belle saison, une sonnerie de cloches, ou quelques notes rauques, tirées d'un tuyau de drainage rappellent les mangeurs à la rescousse. Ils arrivent, sans se presser, la figure encore enluminée. Les retardataires sont restés par les pâturages, ou dans les étables, à conter fleurette aux servantes, occupées à traire les vaches ou à faire boire les petits veaux. Derrière les haies ou à travers les cloisons à jour de l'étable, l'on entend des rires des jurons, le bruit de gifles, et ces phrases : Vouloux ben fini, ou j'appelle la maitresse, vouloux finir vieux polisson !

La seconde partie du programme est aussi bien remplie que la première. L'on mange et l'on boit de sept heures du soir jusqu'à dix, Le curé et ses vicaires sont partis dès la rentrée à table. Pour eux la situation n'est plus tenable.

Vers les dix heures on se met à chanter, a voix trainantes de vieilles chansons naïves ou sentimentales, des chansons à boire, ou des grivoiseriss si transparantes que le maréchal-des-logis de la gendarmerie, qui faisait sa tournée dans le quartier, par hazard, et qu'on a invité à venir boire un coup et manger un morceau, en rougit comme une jeune fille. Le brave homme et le gendarme qui l'accompagnent s'en fourrent jusqu'aux jugulaires, et comme il portent moins bien la boisson que les autres convives ils mettent généralement bas les armes une heure après, et s'en vont s'ils en ont encore la force achever la nuit dans le grenier à foin s'il fait beau clair de lune le domestique de la ferme qui n'assiste pas à la frairie en profite pour aller tuer un lapin à l'affût.

Il était rare que le père Guernier, le célèbre garde champêtre de Manerville, ne vint honnorer de sa présence les « Mangeries » des frères de la charité qui avaient lieu dans les communes environnantes. C'était plutot pour boire que pour manger qu'il venait, et son entrée était saluée par toute sorte de quolibets à l'emporte-pièce. Ce qu'il prononçait de paroles et buvait de cidre et d'eau-de-vie était prodigieux, et sur les trois ou quatre heures du matin, quand il ne restait plus que les carcasses de volailles rôties, que le manche des gigots, et que les convives s'étaient retirés, plusieurs restant sous la table, lui, lui seul se tenait droit et achevait de vider les bouteilles ; il jetait un regard dédaigneux sur les tristes buveurs qui n'avaient même pas eu la force de quitter le champ de bataille.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

Nous avons fait l'expérience de la liberté sans limite dans la presse, nous la faisons tous les jours. Mais si tout le monde n'est pas obligé de lire les feuilles sans pudeur, tout le monde est obligé de passer dans la rue. Après l'avoir assainie en la débarrassant des appels indécents des camelots et crieurs de journaux, il fallait y assurer la liberté d'aller et de venir en interdisant les manifestions de quelque natures qu'elles soient.

C'est fait tous les citoyens qui demandent à vivre et à travailler en paix en remercieront le ministre de l'Intérieur.

On commençait à croire que la République était un gouvernement incapable de se défendre et d'assurer l'ordre public. Il était convenu par une sorte de mot d'ordre tactite que le régime de liberté était condamné, par son principe même, à laisser à ses ennemis toutes les libertés, y compris celle de le détruire.

On s'aperçoit enfin que c'était une erreur.

Quand les fauteurs du désordre essayeront de troubler la voie publique ils trouveront à qui parler. Ce qui les privera d'une autre ressource, dont ils ont usé et abusé, et qui consistait à prétendre qu'il n'y avait plus d'administration, plus de fonctionnaires sûrs, plus de gouvernement. On connait les fanfaronnades et les calembredaines des boulangistes et des réactionnaires sur ce thème. Il n'y avait plus, à les entendre, de gouvernement que chez eux.

Ils commencent à déchanter. Il s'agit maintenant que le ministre de l'Intérieur tiennent la main à ce que ses instructions soient appliquées avec fermeté.

CHRONIQUE LOCALE
ET RFGIONALE

Sisteron

Chronique électorale. — Nous donnons ci dessous la liste des candidats qui, d'après le bruit public et le *Réveil des Alpes* doivent se présenter aux prochaines élections législatives :

Arrondissement de Digne

MM. Jules Blanc ; Jules Proal, Léopold Richaud.

Arrondissements de Barcelonnette

MM. Cogordan Rouvier ; Alfred Liotard ; Docteur Ollivier.

Arrondissement de Castellane

MM. de Colleville ; Arthur Picard ; Rabiers du Villars ; Rebuffel ; Roustan.

Arrondissement de Forcalquier

MM. Andrieux ; de Salve ; docteur Isoard.

Arrondissement de Sisteron

MM. Suquet : Tourel ; Ducreux.

Il est probable que cette nomenclature déjà respectable, s'enrichira encore de quelques illustres connus ou inconnus. Lorsque nous serons à cent, nous ferons une croix.

———

Société de tir. — Ainsi que le porte le programme, Dimanche jour de Pâques, il y aura Séance-Concours. Un prix consistant en un superbe Diplôme d'Honneur, sera décerné au Lauréat de cette journée. Le Stand sera ouvert à 2 heures et 1/2 précises ; en prévision du grand nombre de tireurs, la clôture n'aura lieu qu'à cinq heures.

———

Fête Patronale. — Ainsi que nous l'avons annoncé, notre fête patronale qui aura lieu les 9 et 10 juin, sera célébrée cette année, avec un éclat inaccoutumé. La Commission municipale de la fête s'est adjoint une vingtaine de commissaires recrutés dans toutes les classes de la société parmi les jeunes gens es plus actifs et les plus dévoués. Deux réunions ont eu lieu déjà dans lesquelles on a abordé les grandes lignes du programme que nous ferons connaître en son temps. Avec des éléments aussi nombreux et aussi variés, le succès n'est pas douteux et Sisteron, une fois encore sera à la hauteur de sa vieille réputation de ville vivante, hospitalière, pleine d'entrain et de gaité.

———

Pompiers. — Une réunion préparatoire en vue d'organiser une Compagnie de Pompiers a eu lieu mercredi soir à l'Hôtel de Ville. Nous faisons des vœux pour que les tentatives des promoteurs de cette mesure, dont un récent sinistre a démontré l'absolue urgence, soient couronnées de succès.

———

Variétés Sisteronaises. — Demain ont lieu dans cet établissement les débuts de Mme Maéhard, romancière. Incessamment les débuts annoncés du comique de genre.

———

Théâtre. — La troupe Dartès, qui devait nous donner mercredi *Le Petit Duc*, n'a pas tenu la promesse faite à sa dernière représentation, le peu d'empressement que le public à mis à se rendre à *Mme Favart*, a dû peser dans la résolution prise par ces artistes de ne plus venir à Sisteron.

Nous le regrettons, cela nous prive non seulement du plaisir d'applaudir de gaies opérettes, mais encore d'entendre des conversations de genre, de celle-ci que nous avons surpris à la dernière représentation, entre belle-mère et gendre :

Le Gendre (à sa belle-mère). — Etes-vous bien ?

La Belle-mère. — Admirablement.

Le gendre. — Votre place est bonne.

La Belle-mère. — Excellente.

Le gendre. — Vous ne sentez pas de courants d'air ?

La Belle-mère. — Pas du tout.

Le gendre. — Alors, changeons de place.

Avis. — Monsieur Justin Chastel, ayant acquis de Mlle Baptistine Mourès, le fond de café dit, *Café du Centre*, les créanciers, s'il en existe, doivent se présenter dans la huitaine, sous peine de déchéance.

———

ETAT CIVIL
du 13 avril au 19 avril

NAISSANCES

Reconnaissance du n° 1 Bernard Léon Joseph Alcide. — Perrymond Albert Edmond. — Petit Albert Daniel. — Juramy Augustine Louise.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre Arnoux Jean-Alfred Viannet, et Grégoire Elisa Marie. — Entre Jouine Joseph François Baptiste et Ravel Marie Louise. — Entre Lombard Louis Simon et Gaudin Adèle Appolonie. — Entre Imbard Victor Joseph André et Lieutier Marie Thérèsine. — Entre Reymond Victor Léon Honoré et Justet Marie-Gabrielle. - Entre Ferrary Fernand Cyprien Ludovic et Aillaud Célina Adrienne Eveline.

DÉCÈS

Remusat Marie Louise 1 an. — Callon Rose Magdeleine. — Parauld Louis Joseph.

———

P. - L. - M. — *Vacances de Paques* — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion des vacances de Paques, la Compagnie a décidé que les billets d'aller et retour à prix réduits, délivrés du mardi 16 avril au lundi 29 du même mois, seront tous indistinctement valables au retour, jusqu'aux derniers trains du Mercredi 1e Mai prochain.

Les billets d'aller et retour, délivrés de, ou pour Paris, conserveront la durée de validité qui leur attribuée lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

CHENINS de fer de Paris Lyon Méditerranée

Vacances de Pâques

Billets d'aller et retour de Lyon et Nevers à Nice et Menton, valables pendant 30 jours non compris le jour de départ

1re classe : LYON, 103 fr. ; NEVERT, 156 fr.

Faculté de prolongation d'une période unique de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0.

Billets délivrés du 11 au 30 avril 1889 inclusivement, et donnant aux voyageurs le droit de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares comprises dans le parcours ainsi qu'à Hyères. Ils sont valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides nos 7 et 10 partant : le premier, de Lyon à 4 h. 29 matin ; le second de Menton à 11 h, 25 matin et de Nice à midi 37.

Les voyageurs porteurs de ces billets peuvent également prendre, moyennant le paiement du supplément perçu des voyageurs porteurs de billets « plein tarif, les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars,

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

La Chanson de la bouteille

Versez du charbon, nuit et jour,
A plein tas, enfants, plus encore!
Que la fonte aux bouches du four
Soit rouge comme un ciel d'aurore.
Charbon, fougère et sable fin,
La forêt donne tout pour faire
Ce clair et frêle abrit du vin,
Le verre.

Comme au soufle pur d'un enfant
S'enfle une boule diaphane,
La bouteille se gonfle au vent
Du verrier soufflant dans la canne.
Elle sort du moule pesant,
Toute molle encore et vermeille...
Salut, cours le monde à présent,
Bouteille !

Froids bordeaux, bourgognes fumeux,
A la couleur pourprée ou blonde,
Quels vins ignorés ou fameux
Chanteront dans ta panse ronde?
Lorsqu'un buveur décoiffera
Ta cire vierge, un jour de fête,
Quelle ivresse ensoleillera
Sa tête ?

Quel gîte auras-tu ? Quel destin
T'attend sur ta route douteuse ?
Panier d'argent, comptoir d'étain,
Nappe blanche ou table boiteuse ?
Chez les bourgeois ou chez les gueux,
Quelque part ou le ciel t'envoie,
Mets tous les cœurs et tous les yeux
En joie !

Mais bien plutôt reste avec nous,
Bouteille du pays d'Argonne !
Qu'on te remplisse du vin doux
Chauffée par nos soleils d'automne,
Et qu'en octobre, assis au frais,
Un robuste coupeur de chênes
Te vide en l'honneur des forêts
Lorraines !

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON

VENTE
d'Imeubles de failli

Il sera procédé le lundi VINGT MAI prochain à neuf heures du matin, au palais de justice de Sisteron et devant M. Girard juge commissaire, à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants dépendant de la faillite du Sieur Nicolas Antoine ancien épicier à Volonne, et situés dans la commune de Volonne.

Désignations des immeubles à vendre

PREMIER LOT

Une propriété complantée en vignes

Feuilleton du *Sisteron-Journal.*

COMMENT ELLES FINISSENT

Par PIERRE SIGNAVOUX

III

LA FILLE PARTAGÉE.

Elle entreprenait alors un petit jeune homme qui se croyait aimé pour lui-même et ravageait les cœurs faciles.

Deveau chômait à son tour. « Est-ce qu'elle va me planter là, fit-il ? Et pour un pékin à qui je couperai les oreilles. Voudrait-elle me faire poser ? me prendre pour un imbécile ? Nous allons voir ça.

Il se mit en quête d'Eglantine. Eglantine se fit chercher et finalement se laissa trouver. Deveau l'enchambra. Elle lui conta ces histoires qu'elle imaginait si bien et l'enguirlanda de ses châteries. Deveau était repris et pour tout de bon. « Tu m'avais, dit la félne un soir, promis une partie de campagne. » Demain si tu veux, répondit Deveau.

On partit. Que se passa-t-il ? La belle avait un beau coup de fourchette, et levait le coude à faire capituler un polonais. Au retour les nerfs étaient agacés, l'humeur était à l'orage. Eglantine ne pouvait se désaltérer. « Faisons un tour, dit-elle à Deveau » En chemin sur une plaisanterie de Deveau, riant aux reproches qu'on imaginait, Eglantine agacée lui dit : Tu n'est pas gentil avec les femmes.

Deveau sans souffler mot, la quitta brusquement et partit comme une flèche. Soudain il se ravise : « Il ne faut pas la laisser seule sur le pavé, passé minuit. » Il revient sur ses pas. L'oiseau s'était envolé. Pas la moindre lumière à sa fenêtre.

Le lendemain, il la rencontra : « Vous avez bien dormi ? demanda-t-il. — D'un seul trait fit-elle. — Tant mieux, car votre teint est blême, le visage étiré et défait. — C'est le grand air. — Puis ingénuement dans le cours de la causerie : « Tu sais j'ai bien fait de rentrer. Jean François est venu passer une heure avec moi. » Jean François était le successeur de Jean Claude comme locataire principal du plus encombré des immeuble.

— Assez, répliqua Deveau. Adieu, porte-toi bien. Encore un amant qui filait.

Eglantine s'en moqua. Elle tenait son petit jeune homme qui marchait d'un fort bon train à sa remorque. Elle se promettait de le mener loin.

Malheureusement le petit mirlifior avait un pére qui avait eu sa jeunesse. Il savait lui, ce que vaut et ce que coute cet amour-là. Il vint mettre la main sur son fils, l'arracher à Circée et à ses artifices et l'amener au foyer maternel méditer sur les victoires et conquêtes d'un trop joli minois.

Jean François, ami du père, donna congé à son tour ! C'est à croire qu'ils se donnent le mot !

IV. LA CHUTE ET LE PORT

Non pauvrette, ils ne se donnent pas le mot pour te quitter, ce sont leurs yeux qui voient clair, trop clair et les désirs ne s'éveillent plus. C'est la fraicheur, cet attrait, ce je ne sais quoi que rayonne la jeunesse et qui plait c'est le charme en un mot de la beaute qui s'efface et disparait peu à peu.

Seule Eglantine en était à ne pas le voir. Mais on constatait la pate d'oie aux tempes, les rides naissantes gerçant déjà les rides de la peau, l'amoliissement des formes, l'étiolement du teint, le visage fané et les adorateurs battaient en retraite. Ils en veulent pour leur argent et en gens pratiques et positifs, ils allaient chercher ailleurs ce qu'Eglantine ne pouvait plus leur donner.

« Bah ! disait-elle, j'attendrai. J'ai le moyen d'attendre la bonne occasion. »

L'occasion, du moins la bonne, ne vint pas. En fille de tête, en personne avisée. Eglantine avait su réaliser des économies et les placer à la Caisse d'épargne. Petit à petit, son livret en poche elle alluit tristement pratiquer une saignée à cette petite réserve et mordre au capital. Une fois entamée une somme d'argent ne dure guère. Le joli mobilier produit des contes de Mille et une Nuits alla rejoindre les économies dont on était si fière trop fière aux jours de la prospérité. Elle avait excité l'envie, donné accès à la jalousie, elle s'était ainsi créée des ennemis patients qui ne pardonnent pas et guètent sournoisement leur heure. Il fallut subir l'humiliation de la mise en carte, du trottoir et ramener au logis et quel logis, la misère avec son cortège de maigreurs, de souffrances et de honte.

Alors, la malheureuse songea à l'oncle Luret. L'étourdie avait perdue sa clef. Elle sonna à la porte. Une grande et belle brune, au teint mat, aux cheveux abondants et noirs comme jais, aux grands yeux noirs, vifs et bons, fraiche et appétissante avec le développement des formes qui accusaient la maturité, la reçut avec une bonté et une douceur qui la toucha.

— Monsieur Luret dit la pauvrette en tremblant.

— Suivez-moi mon enfant.

L'oncle Luret était installé, plume en main dans un joli cabinet garni de livres, de fauteuils coquets et de tableaux, tendus de moelleux tapis de portières et de grands rideaux de jours qui reposaient et récréaient la vue. La figure était fraiche, riante, jeune de

© VILLE DE SISTERON

au quartier dit la croix, N° 65, 70, 17, 18 64, 69 de la section D du plan, confrontant du levant Maurel, du midi François Giraud, du couchant Pierre Bremond et du nord Richaud.

Mise a prix : six cents francs

ci . . . . . 600 fr.

DEUXIEME LOT

Propriété en nature de labour au lieu dit réclus, confrontant du levant chemin, du couchant, le ravin de la grave et du midi la veuve Megy.

Mise à prix : cent francs

ci . . . . . 100 fr.

TROISIEME LOT

Propriété en nature de labour au quartier dit Feymier ou le tombereau, N° 1301, 1302, 1302 p. section B confrontant du levant Mathieu Cuchet, du nord Barthélemy et Julien et du couchant la Durance.

Mise à prix : mille francs

ci . . . . . 1000 fr.

QUATRIEME LOL

Propriété au quartier de Savin, en nature de labour, N° 801 de la section A confrontant du levant Amenc Pierre, et du nord Armand Pierre et du midi Savonnet Henri

Mise à prix : cinquante francs

ci . . . . . 50 fr.

CINQUIEME LOT

Une propriété au quartier de St Jean en nature de vignes et labour et complantée en amandier, confrontant du midi Nicolas Denis, du couchant le chemin de Sourribes et du nord Joseph Provent.

Mise à prix : cinquante francs

ci . . . . . 50 fr.

SIXIEME LOT

Une propriété, au quartier de St Jean, complantée en amandiers, confrontant du midi Turcan Félicien du couchant et du nord Galissian Valentin.

Mise à prix : cinquante francs

ci . . . . . 50 fr.

SEPTIEME LOT

Une maison élevée de deux étages avec magasin au rez de chaussée, sise au quartier de la grande rue, confrontant du levant Roux, du nord Paul Donnet et du levant la grande rue.

Mise à prix : mille francs

ci . . . . . 1000 f.

Ces immeubles appartiennent à Nicolas Antoine, ancien épicier et jardinier à Volonne. La vente en a été autorisée par jugement sur requête du tribunal civil de Sisteron du dix sept avril courant enregistré.

Elle est poursuivie à la requête du Sieur Firmin Giraud. greffier du tribunal, civil de Sisteron agissant en qualité du syndic de la failllite du dit Nicolas.

S'adresser pour tous renseignements à Me Giraud ou à Me Estays.

Sisteron le 19 avril 1889

ESTAYS

santé et de joyeuse humeur. Ce contraste fut cruel pour Eglantine. A la vue de ce qu'elle avait sottement perdu elle pleura sans oser regarder son vieil ami.

« Tu est venue trop tard, ma mignonne, lui dit doucement l'oncle Luret, avec sa pénétrante bonté, mais enfin tu es venue. Tu as cru en ma parole, tu as eu foi en moi. Merci. Allons sèche tes larmes et embrasse-moi. Tu es chez toi ici, ma petite, tu vas te refaire redevenir ma gaie Eglantine et puis après nous aviserons.

La malheureuse fille en sanglotant sauta au coup de l'oncle Luret et l'embrassa de tout son cœur, ce jour là. Hélas sa tête à calcul avait commis la faute irrémédiable de passer à coté du bonheur, et pour le plaisir! Quel plaisir grand Dieu !

La belle brune bonne et compatissante comme les gens heureux embrassa la pauvrette à son tour et lui dit :

« Nous serons deux à vous aimer. »

Eglantine pour la première fois de sa vie, sentit que le mot était enfin sincère et vrai.

FIN

Enregistré à Sisteron le dix neuf avril 1889 folio 56 case 4 reçu un franc quatre vingt huit centimes décimes compris.

Signé
LAMBERT

Tribunal de commerce
DE
SISTERON
AVIS
Liquidation Judiciaire

Par jugement du 15 avril 1889 rendu sur requête du débiteur le tribunal de commerce de Sisteron a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur Josehp Julien négociant et tuilier à Valernes.

M. Girard juge, est nommé juge-commissaire et M. Giraud greffier, liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Les créanciers du dit Julien sont en outre informés qu'ils ont à se réunir le 29 avril 1889 à 10 heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de controleurs.

Ils sont invités également à déposer soit au greffe, soit entre les mains du liquidateur, leurs titres de créances accompagnés du bordereau prescrit par l'article 11 de la loi du 4 Mars 1889

Le greffier du Tribunal
F. GIRAUD

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 17 avril 1889

Nos rentes out présenté un aspect des plus satisfaisants. Le 3 0/0 s'est élevé à 86 92, le 4 1/2 0/0 à 105, 55.

Tous les établissements de crédit inscrivent des causs en reprise très accentuée, notamment Le Crédit Foncier que des achats nombreux et importants ont poussé à 1315. L'émission des 1,200.000 Bons à lots est fixée aux lundi 15 avril l'originalité en même temps que l'avantage de ces bons c'est de pérmettre au porteur 1 de disposer de 25 entrées à l'exposition, 2 de concourir aux chances des lots notamment pour une somme globale de 1 200.000 fr. dans le délai taes court de six mois. 3° da rentrer dans la somme déboursée par le jeu naturel de l'amortissement. Toute ces conditions assurent le succès de l'émission.

L'action de la Société Générale ex-coupons de 625 est à 455. Le rapport du conseil a montré que la société a tenu le premier rang pour le placement des titres mis en souscriptions sur la place de Paris pendant l'année 1888 et combiens ou intervention est efficace pour le succès des opérations qui touchent à l'intérêt public.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteint d'une maladie de peau, d'artrese ecyémas boutons, démangeaisona, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomacs, un moyen infailible à la portée de tous, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et assayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécira le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale M, à Vincent, 15, rue Très-Cloitres, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

CONTES GRIVOIS
QUATRIÈME SÉRIE
Par Evariste Carrance

Un petit volume in-18, prix : 50 centimes
Les quatre séries, prix : 2 francs.

Pour annoncer le succès de la quatrième série des *Contes Rabelaisiens* qui vient de paraitre, il suffira de donner ici les titres des folles et abracadabrantes histoires qu'elle contient.

On lira dans cette série : *Les Aventures d'un Pastéurieur, Asseyez-vous dessus, Le Futur de Rigolette, A Bras raccourcis, La Tournure p'Aglaé, La Victoire du Commandant, Le Chasseur.*

Adresser, pour recevoir le petit volume franco, 50 cent. à M. le directeur de la *Revue Française*, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne).

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraitre, à la Librairie L. BAILLY, 15, rue de Tournon, à Paris,

Le Poirier

Sa culture ou Jardin fruitier par M. BELLAIR, volume 0 fr. 50. Cette brochure renferme quelques notions saumaire sur l'origine et l'histoire du Poirier puis l'auteur y traite de la multiplication, de la plantation, de l'obtention des formes, du choix des variétés de la taille d'hiver et d'été, des insectes nuisibles et des maladies de cet arbre.

Nous partageons les idées de M. BELLAIR et nous croyons que son travail sur le Poirier rendra des services, à cause même des idées nouvelles qu'il renferme. Ajoutons que l'éditeur a joint au texte 17 figures qui rendent plus claires encore les démonstrations de l'auteur.

Vient de paraitre à la Librairie du « Journal des Campagnes », Le BAILLY, éditeur, 15 rue de Tournon, à Paris :

Le Pêcher
Sa culture au Jardin Fruitier

par G. Ad. Bellair, 1 volume 0,50 M. Bellair parle d'abord de l'origine du Pêcher, de son histoire, de son mode de végétation, puis il aborde la culture, Sol, Multiplication, Engrais, Plantation, expositions, taille d'hiver, taille d'été, etc. font l'objet de chapitres spéciaux.

Le professeur termine par une étude des principaux insectes nuisibles et des principales maladies du Pêcher

Nous avons retrouvé dans les pages de cette brochure illustrée de 15 gravures environ la même clarté, la même précision que dans la brochure du même uteur sur le poirier.

A vous tous vraient rigolards et joyeux compères sont dédies les *POTINS GRIVOIS d'une concierge de la rue Bréda*, rédigés par Emile Blain, l'auteur joyeux et bon vivant que tout le monde connait.

Tous les jeunes gens, les jeunes filles, les hommes mûrs, même et les femmes de toute âge, vondrons lire les racontars de Madame Beaufoiron l'héroïne du petit livre auquel nous prédisons un franc succès et que met en vente librairie B. Simon et Cie, 15 rue Saint-Benoit, à Paris au prix de 10 centimes : pal la poste 15.

Chaque semaine paraitra un POTIN nouveau, en une petite brochure de 16 pages (chaque brochure formant un tout complet), illustrées par Ludovic, un maitre en l'art de portraicturer les scènes comiques et folichonnes.

Le numéros *I* est en vente chez tous les libraires

Les agisse gents bien connus des espions, en France ont trouvé leur historien dans le romancier populaire Jean Bruno. *Les Nuits de Léa* qu'il vient de faire paraitre a la librairie B. Simon et Cie 15 rue saint-Benoit font défiler devant nos yeux l'existence mystérieuses de ceux qu'on a si justement nommés des *reptiles*. Les dessous de la vie galante à Paris sont dépeints dans ce nouveau roman de la manière la plus saisissante, et le lecteur reconnaitra certainement plus d'un personnage connu, ce qui est nu attrait de plus. Un joli volume illustré 1 fr. 50 : par la poste 1 fr. 75.

Par Droit de Conquête

De plus en plus notre époque est le théâtre d'une lutte acharnée pour la vie .. « stuggle forlife » comme disent les anglais, pù les intérêts se heurtent aveé un implacable égoisme. Et qu'il en est parmi ceux là, avides de rénommée, qui n'hésitent pas à recourir à l'intrigue et à la contrefaçon.

Il en est tout autrement de ces produits de haute valeur qui peuvent répéter le « veni vidi, vici, » du plus grand vainqueur et comme en fournit le plus brillant exemple, *le merveilleux Elixir dés RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*, ne cesse de répandre ces indéniables preuves de puissante efficacité qui ont valu à l'incomparable dentifrice son universelle réputation.

Agent Général : A. SEGUIN, Bordeaux

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.
POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr.
PATE : 1.35 et 2Fr

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens Droguistes et Merciers, etc.

Chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Billets d'Aller et Betour de toutes Classes

A partir du premier mai prochain il sera délivré :

1. A Paris ponr toutes les gares du réesau P.-L.-M. et réciproquement,

2. A Lyon et à Marseille pour les gares P.-L.-M. situé dans un rayon de 400 kilom. autour de ces deux villes et réciproquement : des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 sur les prix du tarif général.

La durée de validité de ces billets variera entre deux et huit jours selon l'importance du parcours. Elle pourra être prolongée deux fois de moitiée, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation.

Enfin les billets d'aller et retour seront acceptés dans les *trains express* au même titre que les billets oadinaires, et, pendant le service d'été, dans les trains *rapides*.

Thermal
Scrofule Glandes Tumeurs
BORDONEAU
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

Demandez à Paris
MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau **Catalogue** *et les* **Gravures** *des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants*
Printemps 1889 Été
Envoi Gratis et Franco.

COMPLET Haute Nouveauté **22 fr.**
PANTALONS Rayures Mode **7 fr. 75**
COMPLET drap noir **27 fr.**
COMPLET Coutil chiné **9 fr. 75**
COMMUNION *Complet* **10 fr.**
Tout Vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné *de suite* par Mandat-Poste.
ENFANTS *Costume* draperie fantaisie **5 fr.**

EXPÉDITION **FRANCO** *à DOMICILE dans TOUTE la* **FRANCE** *à PARTIR de* **25 FRANCS.** — LA MAISON DU **PONT-NEUF à Paris *N'A PAS* de Succursale**

A VENDRE
A de Très Bonnes Condition
BANCS A DOSSIERS
POUR CAFÉ
Presque entièrement neufs. S'adresser
M. G. CHAUVIN, *directeur*
VARETÉS SISTERONNAISE

A Vendre ou à Louer
DE SUITE
Ecurie et Grenier à foin
Rue de la Coste
S'adresser à M. Marneffe

A Céder de suite
UN
MAGASIN D'EPICERIE

A Vendre ou à Louer
REMISE
Sise à Font-Chaude
S'adresser à M. Jourdan, rue Saunerie.

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

Grande Distillerie
de
LIQUEURS DU DAUPHINÉ
Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)
SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT
MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR
Expédition Exportation

A Louer de Suite
AU CASINO
1er étage, avec Balcon sur la faça de principale,
2e Etage.
S'Adresser à M. J. Tourrès, boulevard National 255 Marseille ou chez M. Reynaud, marchand de cuirs à Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
RHUMATISMES Récents ou Anciens
Douleurs d'Entrailles
Milliers d'attestations
TRUFFICTION RUSSE
Le flacon : 4 fr. 50
dans toutes pharmacies
Exposé franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GUYOT Chimiste, 9, rue Lafitte, PARIS
DÉPOTS :

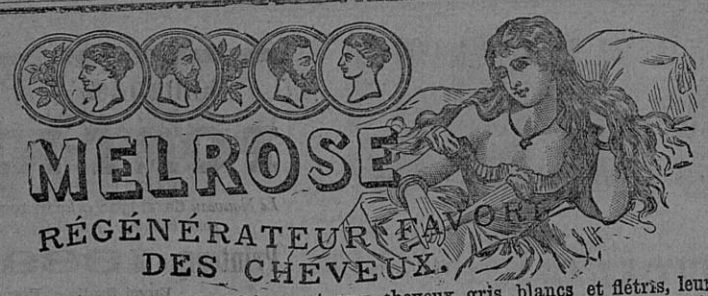

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Se trouve chez M. REBATTU fils aîné, Mercier
Rue Porte-de-Provence à Sisteron.

POMPES BROQUET
SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Républicain Quotidien

PARAISSANT A MARSEILLE

Treizième Année

Service télégraphique des plus complets par un Fil Spécial propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents écrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.

ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES

Prix 5 Centimes

MARSEILLE ---- 42, RUE GRIGNAN, 42. ---- MARSEILLE

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

PULVERISATEUR BROQUET, 121, Rue Oberkampf, PARIS
pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de Cuivre. Le Seul reconnu pratique. *DEMANDER le CATALOGUE SPÉCIAL.*

CHOCOLAT-DAUPHIN
PUR CACAO ET SUCRE
VANILLÉ

Racahout-Dauphin
LE MEILLEUR ALIMENT
Pour les enfats et les convalescents

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expos
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉA
Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

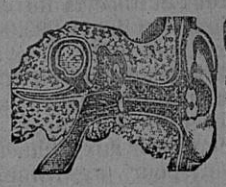

GUERISON DE LA SURDITÉ
Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommez ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN
Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions
La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques
LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE
FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MODES
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST
LA SAISON
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

A LA
MÉNAGÈRE
20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris
MOBILIER COMPLET
Ménage, Chauffage, Éclairage
Voyage et Campement

AMEUBLEMENTS acajou ou noyer, 1 armoire à glace, 1 lit cintré, 1 table de nuit	depuis	182 fr. »	l'ameublement
LITS-CAGE sommier adhérent	depuis	29 50	la pièce.
AMEUBLEMENTS de salon, genre anglais, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, bois noir, velours frappé,	depuis	350 »	l'ameublement
RIDEAUX fantaisie, hauteur 3 mètres, prêts à être posés	depuis	7 75	le rideau.
PORTE-CHAPEAUX & PORTE-PARAPLUIES, avec glace	depuis	50 »	la pièce.
ARMOIRES à linge, en hêtre	depuis	22 »	la pièce.
BUFFETS de cuisine, en hêtre	depuis	12 50	la pièce.
LESSIVEUSES - SAVONNEUSES (système Gaston Bozérian) brevetées S. G. D. G.	depuis	12 75	la pièce.
FOURNEAUX à gaz	depuis	2 »	la pièce.
SUSPENSIONS en bronze poli ou verni, av. lampe	depuis	18 50	la pièce.
LAMPES pétrole, bec rond, faïence décors assortis	depuis	3 50	la pièce.
LAMPES modérateur, bronzées	depuis	4 75	la pièce.

CALORIFERES roulants, régulateur automatique.	depuis	55 »	la pièce.
CHEMINÉES roulantes *La Merveilleuse*, feu visible	depuis	70 »	la pièce.
FOYERS mobiles dits *Cheminées parisiennes*	depuis	14 »	la pièce.
POÊLES en faïence, carrés	depuis	22 »	la pièce.
POÊLES en fonte, à socle	depuis	3 25	la pièce.
CALORIFÈRES ronds, en tôle, pour gaz	depuis	14 »	la pièce.
CHEMINÉES en fonte, à four, foyer briques réfractaires	depuis	26 »	la pièce.
CUISINIÈRES fonte, à four, avec chaudière fonte émaillée	depuis	19 »	la pièce.
FOURNEAUX de cuisine tôle et fonte	depuis	38 »	la pièce.
GARDE-FEU *pare-étincelles*, bronzés, 4 feuilles.	depuis	4 40	la pièce.
GALERIES cheminée Renaissance, bronze ciselé.	depuis	35 »	la pièce.
CHENETS Louis XVI, bronze ciselé	depuis	12 »	la paire.
GARNITURES balais et soufflets palissandre,	depuis	5 50	la garniture.
PAIRES PELLE et PINCETTES fer poli	depuis	3 25	la paire.

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie
ENVOI FRANCO DES CATALOGUES. — PRIX FIXE MARQUÉ
INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON